



Grand Est

Asseoir des systèmes de cultures économes en phytosanitaires Renforcer l'autonomie des systèmes d'exploitation vis-à-vis des intrants

Principale orientation :



Description du groupe

> **Nom du groupe** : Gestion de parcelles sur le Lunévillois Sud

> **Période de réalisation** :
De septembre 2019 à septembre 2022

> **Nombre d'exploitations** : 8

> **Territoire concerné** : bassins de la Mortagne et de la Haute Moselle

> **Structure porteuse du projet** :
Chambre d'Agriculture de la Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne
54 520 – LAXOU
03 83 93 34 10

> **Animateur du groupe** :
Frédéric WEIBEL
frederic.weibel@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

> **Co-financeur** :
Agence de l'eau Rhin-Meuse

> **Indicateurs suivis** :
- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT herbicide, hors herbicide, par exploitation
- Précisions sur les surfaces : nombre de cultures dans l'assolement, part des cultures à bas niveaux d'impacts
- Analyse des apports : quantité moyenne d'engrais minéraux utilisés/ha
- Approche économique : marge brute/ha, charges liées aux intrants

> **Partenaires** :
[Chambre régionale d'Agriculture du Grand Est](#)
Groupes DEPHY, GIEE et 30 000

Contexte

Sur le territoire du Sud Lunévillois, 1 groupe « gestion de parcelles » fonctionne actuellement avec une animation de tours de plaine et des réunions hivernales au cours desquelles les exploitants échangent sur leurs résultats technico-économiques. Ce suivi de la Chambre d'agriculture les aide dans la gestion de la fertilisation et le raisonnement de leurs traitements avec les produits phytosanitaires.

Au-delà du raisonnement des pratiques, ces agriculteurs souhaitent aller plus loin dans la reconception de leur système de cultures afin de préserver le revenu économique, réduire les intrants, préserver les ressources et assurer l'autonomie des exploitations. Cela suppose un renforcement de la démarche collective.

En plus de développer et/ou consolider leurs pratiques agro-écologiques, leur objectif est d'acquiescer des références afin de motiver, inciter et convertir les autres agriculteurs du groupe mais aussi du territoire à adopter des pratiques limitant le recours aux intrants.

Objectif

> **Atteindre un IFT herbicide de 1,3 (-20% par rapport à l'IFT de départ du groupe) et un IFT hors herbicide de 1,5 (-15%) au niveau du groupe.**

Axes de travail – leviers mobilisés

Les actions prévues par le groupe portent en premier lieu sur l'**allongement et la diversification de la rotation** culturale, que ce soit par le biais de nouvelles cultures (en particulier de légumineuses) qualifiées à «**bas niveau d'impact**», d'**association de cultures**, de **choix variétaux**, de **cultures dérobées**, de gestion de **CIPAN**... Il est également prévu de travailler sur les produits de **biocontrôle**.

Le **gain en autonomie**, mais aussi en **capacité de résilience des systèmes** vis-à-vis des aléas climatiques et économiques doit également **renforcer la robustesse des exploitations**.

Les **échanges** d'informations et la mise en œuvre de projets collectifs vont également renforcer les liens sociaux sur le territoire et offrir aux agriculteurs un cadre technique dans lequel leurs innovations sont reconnues et valorisées. Cette reconnaissance ayant vocation à dépasser le seul public agricole.